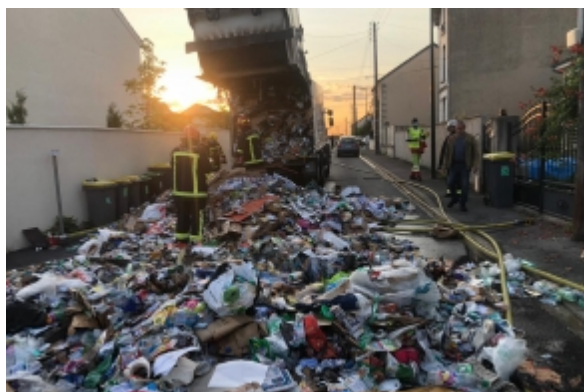


Syndicat Emeraude.fr



(https://www.syndicat-emeraude.fr/sites/default/files/styles/img__1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/22828-IMG-20200915-WA0010%20%281%29.jpg?itok=siAo06I2)

*Incendie déclenché à la suite d'une erreur de tri.
Sannois, septembre 2020*

Ceci est le résultat d'une erreur de tri.

Un aérosol de produit toxique jeté dans le bac jaune plutôt que déposé en déchèterie ou en collecte Demetox, des piles jetées dans le bac d'ordures ménagères...

Publié le 9 novembre 2020

Voici les principales raisons de départs d'incendie recensées par les agents de collecte et les pompiers du Val d'Oise. Une «simple» erreur de tri qui peut avoir des conséquences dramatiques.

Sur les 17 communes du territoire du Syndicat Emeraude, ce départ de feu arrive plusieurs fois par an. Un risque qui pourrait être évité en respectant les gestes de tri.

Un doute ? Consultez [les consignes de tri](https://www.syndicat-emeraude.fr/consignes-de-tri) (<https://www.syndicat-emeraude.fr/consignes-de-tri>) sur le lien.



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/actualites/ceci-est-le-resultat-dune-erreur-de-tri?is_pdf=true



(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/actualites/ceci-est-le-resultat-dune-erreur-de-tri?is_pdf=true